Rapport N°28 et 29 – Délégation Lutte contre les discriminations et rapport sur l’égalité des Femmes et des Hommes dans le département des Bouches du Rhône

Intervention de : Evelyne **Santoru-Joly**

Vous comprendrez que j’intervienne sur les 2 rapports qui viennent, ils sont intimement liés l’un à l’autre.

Je ne reviendrai pas sur la nécessité d’avoir une délégation dédiée aux Droits Des Femmes, j’en avais avancé des arguments lors de la dernière séance publique et je les maintiens bien sûr. Je rajouterai aujourd’hui cet argument, non moins important que les autres : celui de la lisibilité d’une politique globale départementale en matière d’égalité homme/femmes en travaillant cette question dans la transversalité des politiques publiques départementales.

Et c’est ce qui est proposé, dans le prolongement de tout le travail déjà entrepris, et c’est tant mieux car il y a nécessité de poursuivre voire d’amplifier une politique spécifique pour réduire les inégalités.

Mais avec les diminutions que vous préconisez, nous aimerions savoir quel est le montant du budget plus particulièrement sur ce volet. Car les crédits inscrits s’élèvent en **fonctionnement à 362.000 euros** pour l’ensemble de la politique de lutte contre les discriminations et sont **en baisse de 80.000 euros** par rapport au budget de la précédente délégation qui s’élevait à 442 000 euros **seulement pour les  Droits des Femmes** et cela nous pose question et nous inquiète énormément ! C’est pourquoi nous nous abstiendrons sur ce premier rapport, numéro 28.

Car toutes les études montrent que la précarité, le chômage, la mal-vie des femmes vont croissant et donc les besoins sont immenses. Ainsi que les violences faites aux femmes demandent des réponses plus nombreuses notamment en matière de places d’hébergement. 160 places font défaut dans le département qui est d’ailleurs le plus mal loti en la matière, 8 vont venir réduire un peu ce chiffre puisqu’une maison qui accueille les victimes pour les mettre en sécurité ouvrira ses portes début avril sur le canton de Martigues, à Port de Bouc, et l’annonce de 20 logements mis à disposition de l’association SOS FEMMES par 13HABITAT, présidé par M. Royer-Perreaut, est une bonne nouvelle à saluer.

Un soutien particulier aux associations, outre le fonctionnement -que nous proposons à la hausse et non à la baisse- et l’investissement, devrait être fléché pour les nombreuses actions, les nombreux projets à développer justement dans ces maisons, pour les groupes de paroles entre femmes et des groupes de paroles mère/enfant.

Car comme nous le montrent les indicateurs relatifs à la situation comparée des hommes et des femmes dans la collectivité il y a du travail encore important à réaliser, notamment dans l’évolution des mentalités des papas et des mamans. Puisque pour la garde des enfants de moins de 8 ans, ce sont essentiellement les mamans qui ont recours au dispositif de disponibilité : 69,5%.

Et le taux de recours au congé paternité est en baisse par rapport à celui de maternité. Et ce sont encore les femmes qui sont le plus nombreuses à avoir recours à la disponibilité pour suivre leur mari ou compagnon.

L’attention portée par l’assemblée et les précédentes conseillères générales déléguées aux ressources humaines, Madame Danièle Garcia et Madame Jeanine Ecochard, avec l’ensemble de ce service, dont je salue le travail, ont permis de positionner la collectivité parmi celles où les femmes sont bien voire surreprésentées dans les catégories A et B. Par contre, il reste un effort à accomplir sur la question de la division sexuelle du travail puisque les hommes se retrouvent nombreux en filières techniques et que les femmes sont plus nombreuses dans celles qui ont trait au médico-social, à l’administration, et à la culture.

Ces chiffres montrent bien combien il est nécessaire :

* d’agir sur les stéréotypes, de sensibiliser sur la question de genre,
* De suivre les préconisations de la DRH pour parfaire les mesures déjà prises dont l’objectif reste une meilleure articulation entre la vie familiale et professionnelle.
* de continuer d’offrir aux collèges l’action sur les relations filles et garçons, et peut-être de la rendre obligatoire,
* et de reprendre l’expérimentation du dispositif que nous avions mis en place, « 100 femmes, 100 métiers » qui avait un double objectif, celui de l’insertion et celui de la mixité dans les métiers. Une évaluation avait été réalisée et avait montré combien ce dispositif avait été très positif.

Voilà Madame la Présidente, cher(e)s collègues, les réflexions et propositions des élu(e)s du groupe Communistes et Partenaires sur cette grande question de société qui en avançant dans le sens de plus d’égalité fera avancer la société toute entière.

*Seul le prononcé fait foi.*